

- LEGENDE DES PORTES ETIQUETTES COUPE-FEU**
- PORE CF 1h - B140
 - PORE CF 2h - B120
 - PORE CF 4h - B140
- LEGENDE DE SECURITE INCENDIE**
- Mur coupe-feu REI 45
 - Mur coupe-feu REI 120
 - Mur coupe-feu REI 240
 - Ecran thermique REI 120
 - Limite de cantons de désenfumage Surface < 1500 m² lg. L. max. < 40 m
 - Porte de contrôle sprinkler / Porte RKA issue de secours
- Autres symboles :**
- Carrièreuse fixe d'éclairage naturel extérieur. Dimensions 200 x 300 sq.
 - Carrièreuse de désenfumage. Dimensions 200 x 300 sq. - 30E 4.62 m²
 - Dispositif d'évacuation naturelle des fumées et chaleur. Commande d'ouverture et fermeture manœuvrable par commandes à commande CO2
 - Zone de séparation des eaux d'extinction

Propriété Intellectuelle
 L'article 1111 du Code de Propriété Intellectuelle pose pour principe que l'architecte... peut sur son œuvre, du seul fait de sa création, d'un droit de propriété intellectuelle et artistique. Pour tout complément d'information, il est invité à consulter le site internet de l'architecte ou de contacter l'architecte par e-mail ou par téléphone.

Responsabilité de l'architecte
 Le responsable de l'architecte ne peut être rattaché que dans les limites de la mission que le maître d'ouvrage a confiée à l'architecte.

Dispositif d'alarme incendie
 Le dispositif d'alarme incendie est installé dans le cadre de l'ensemble d'ouvrage et est soumis à la réglementation en vigueur. Le maître d'ouvrage est responsable de la mise en œuvre et de la maintenance de ce dispositif.

LE BOSQUEL A16
 PROJET DE PARC LOGISTIQUE
 80160 - LE BOSQUEL

MAITRE D'OUVRAGE : LE EUROPEENNE 100, rue de Valenciennes 92015 - PARIS T. 01 47 34 54 94	ARCHITECTE : A26 GL 145 rue de Valenciennes 92015 - PARIS T. 01 47 34 54 94
CONCEPTION-REALISATION : AXESS ANSS Grand Ouest 8, rue Henri Rochefort 92017 - PARIS Tel. +33 (0)1 12 99 49 33	SET ENVIRONNEMENT : B27 SDE 19 Bis avenue Léon Gambetta 92230 ANTHEMISVILLE Tel. +33 (0)1 46 94 80 64
FATISAGISTE CONCEPTEUR : P.E.A.U. NEUVE Patrick MERLEUR 21, rue de Valenciennes 92015 - PARIS Tel. +33 (0)1 46 94 80 64	SET VID : EVIA 19 Bis avenue Léon Gambetta 92230 ANTHEMISVILLE Tel. +33 (0)1 46 94 80 64

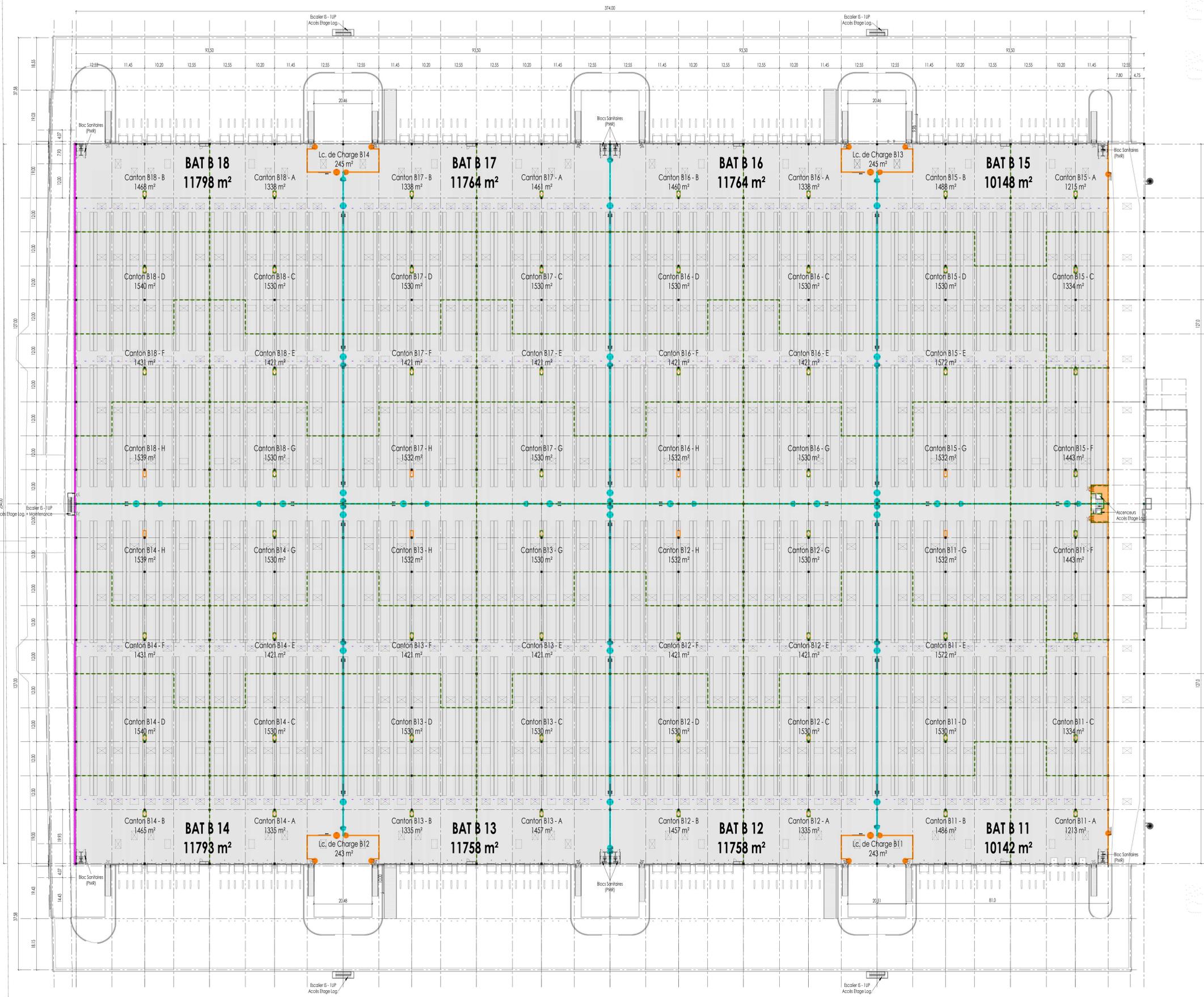
Conception: N.BAEHR Approuvé par: S.ONSES

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PLAN DE SECURITE INCENDIE - NIVEAU INFÉRIEUR
BATIMENT B

ECHELLE : 1 : 500 DATE : 31/07/2023 FORMAT : A0+1 ANX B1

1803 - A26-GL - ARC - PC - L - B - E



- LEGENDE DES PORTES PELOTES COUPE-FEU**
- PORTE CF 1h - E 60
 - PORTE CF 2h - E 120
 - PORTE CF 4h - E 240
- LEGENDE DE SECURITE INCENDIE**
- Mur coupe-feu REI 60
 - Mur coupe-feu REI 120
 - Mur coupe-feu REI 240
 - Ecran thermique REI 120
 - Limite de cantons de désenfumage Surface < 1400 m² - L. max. < 60 m
 - Poste de contrôle sprinkler / Poste RIA issue de secours
 - Lanterneau fixe d'éclairage naturel entrapôt Dimension 200 x 300 mm
 - Lanterneau de désenfumage Dimension 200 x 300 mm - SDE 4,02 m²
 - DMIC - Dispositif d'évacuation naturelle des fumées et du chaleur Commande d'ouverture et fermeture lanterneau de désenfumage par commandes à contactes CO₂
 - Zone de rétention des eaux d'extinction

Propriété intellectuelle.
L'architecte s'engage à garantir l'originalité et l'exclusivité de son œuvre architecturale. Toute réutilisation non autorisée de son œuvre sans son accord préalable est formellement interdite.

Responsabilité de l'architecte.
L'architecte ne peut être recherché que dans les limites de la mission que le maître d'ouvrage a choisie de lui confier.

Dossier de demande d'autorisation d'urbanisme.
Les documents plans et coupes sont déposés dans le cadre d'un dossier de demande d'autorisation d'urbanisme soumis au service compétent.

Dossier de permis de construire.
Les documents plans et coupes sont déposés dans le cadre d'un dossier de demande de permis de construire soumis au service compétent.

Dossier de permis d'occupation temporaire.
Les documents plans et coupes sont déposés dans le cadre d'un dossier de demande de permis d'occupation temporaire soumis au service compétent.

LE BOSQUEL A16
PROJET DE PARC LOGISTIQUE
80160 - LE BOSQUEL



MAITRE D'OUVRAGE: L'EUROPEENNE Rue du Moulin 92000 - BERTEAUCOURT-LES-DAMES T. 06 85 84 54 94	ARCHITECTE: A26 GL 165 bis, rue de VAUGIRARD 75015 - PARIS T. 01 46 79 52 80
CONCEPTION-REALISATION: AXESS AXESS Grands Projets 8, rue Henri Rochefort 72017 - Paris Tel. +33 (0)1 12 99 69 33	SET ENVIRONNEMENT: B27 SDE 827 SDE 19,85, rue Léon Gambetta 92130 MONTRUCHE Tel. +33 (0)1 46 94 82 64
PAYSAGISTE CONCEPTEUR: P.E.A.U. NEUVE PIERRE MERLIER 21, rue Bellevue 80200 - SOYE-COURT Tel. +33 (0)3 25 77 46 11	SET VID: EVA EVA Rue du Moulin 92000 - BERTEAUCOURT-LES-DAMES T. 02 22 52 79 48

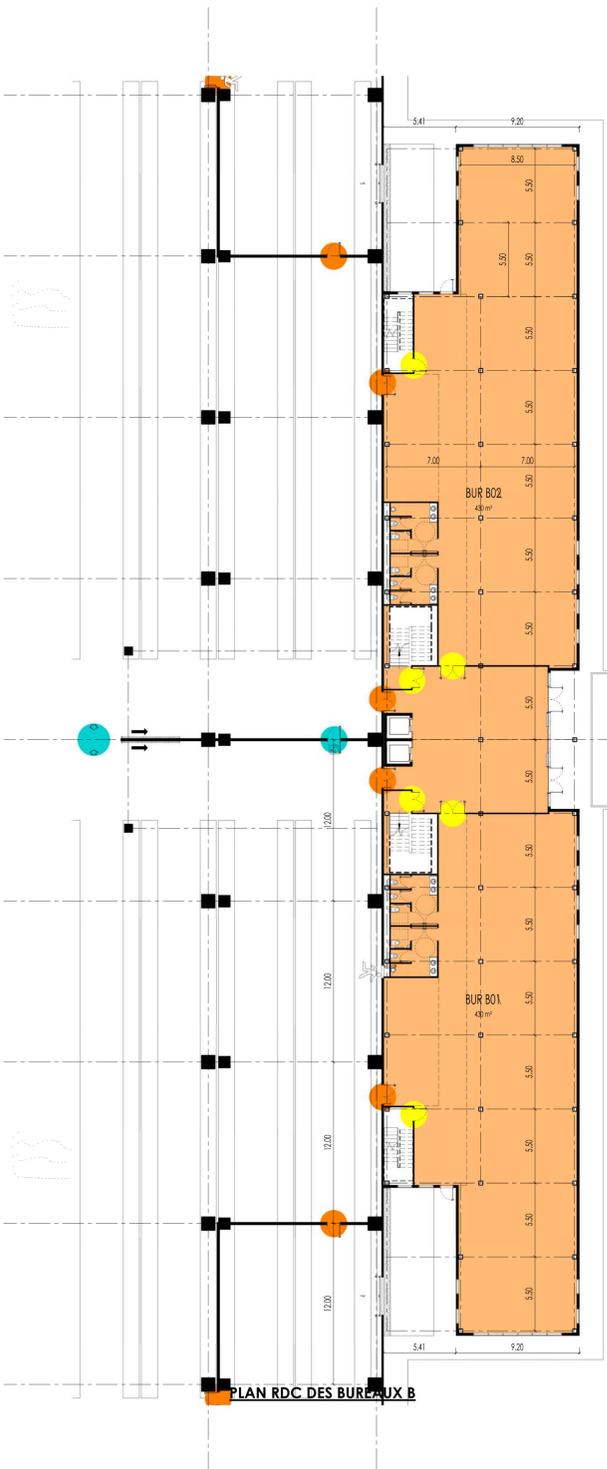
Conception: N.BAEHR Approuvé par: S.ONSES

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

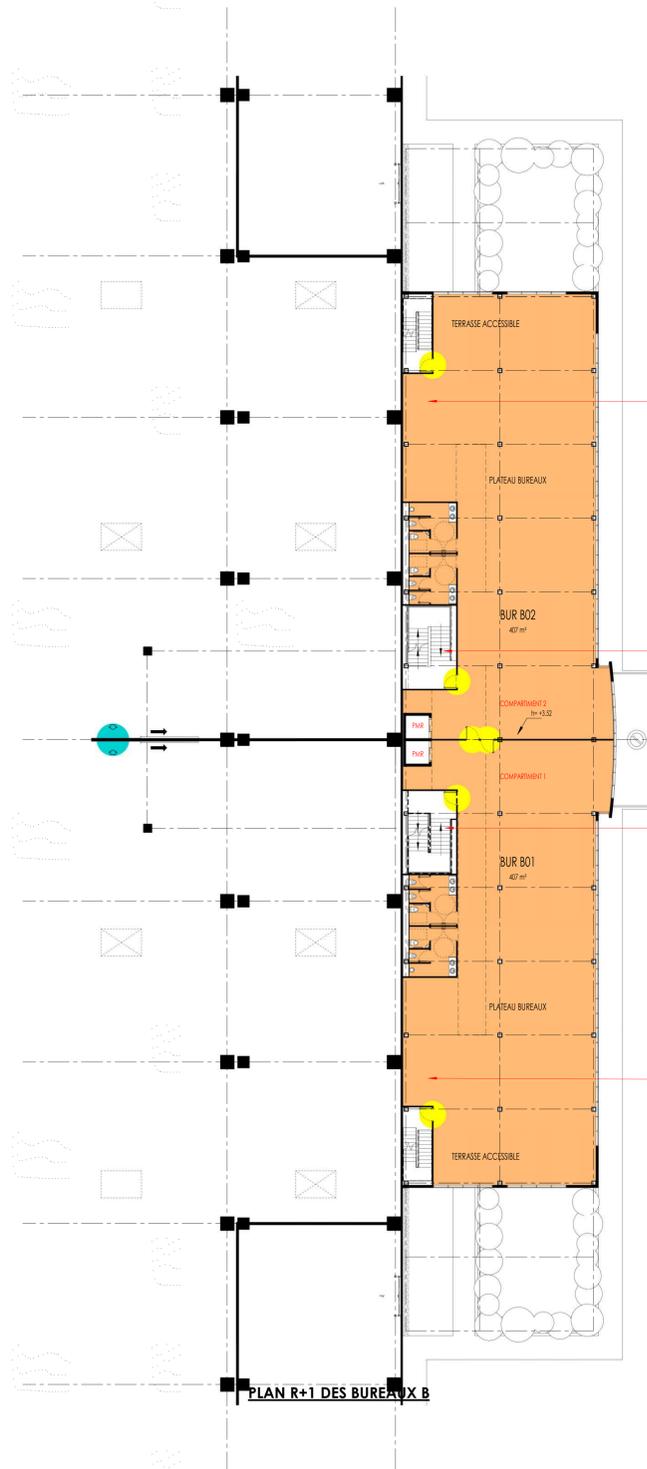
PLAN DE SECURITE INCENDIE - NIVEAU SUPERIEUR
BATIMENT B

ECHELLE: 1 : 500 DATE: 31/07/2023 FORMAT: A0 ANX B2

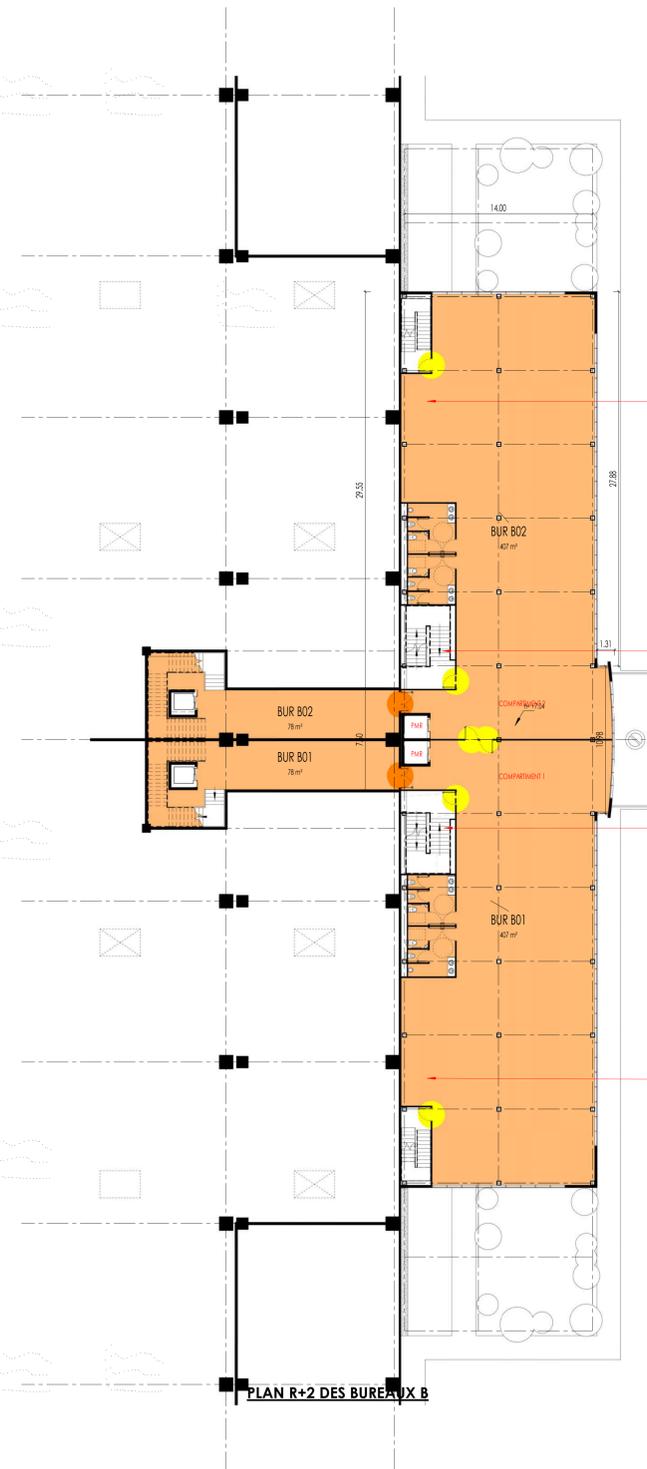
1803 - A26-GL - ARC - PC - B - E



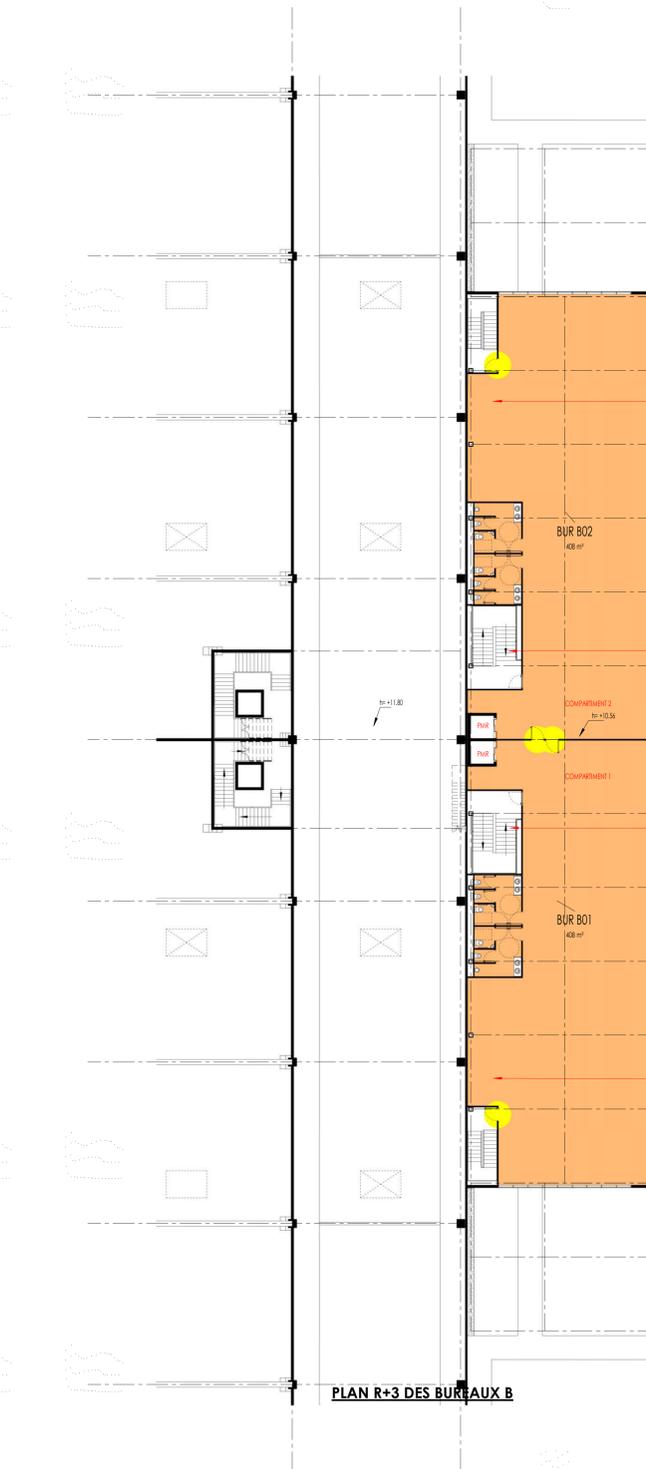
PLAN RDC DES BUREAUX B



PLAN R+1 DES BUREAUX B



PLAN R+2 DES BUREAUX B



PLAN R+3 DES BUREAUX B

Propriété intellectuelle.
L'article 1714 du Code de Propriété Intellectuelle pose pour principe que l'architecte «... jouit sur son œuvre, du seul fait de sa création, d'un droit de propriété incorporelle exclusif et opposable à tous qui comprend « des attributs d'ordre intellectuel et moral ainsi que des attributs d'ordre patrimonial ».
L'article 1650 du Code de Propriété Intellectuelle précise que le nom de l'architecte ouvrier du projet architectural d'un bâtiment et la date d'établissement de l'ouvrage sont apposés sur l'une de ses façades extérieures.»

Responsabilité de l'architecte.
La responsabilité de l'architecte ne peut être recherchée que, dans les limites de la mission que le maître d'ouvrage, choisi de lui confier.

Dossier de demande d'autorisation d'urbanisme.
Les documents plans et pièces écrites élaborés dans le cadre d'un dossier de demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, permis de démolir, permis d'aménager...) ne sont dans ce seul cadre réglementaire et ne soumettent pas l'architecte pour l'utilisation qu'il en sera fait pour quelque autre usage.

Dossier d'appel d'offre et marchés de travaux.
Les documents plans et pièces écrites élaborés dans le cadre de dossier d'appel d'offre ou marchés de travaux ne sont dans ce seul cadre et ne sont fournis qu'à titre indicatif. Ils ne sauraient remplacer les plans d'exécution (pour visa du maître d'ouvrage et approbation du bureau de contrôle) à la charge de l'entrepreneur dans le cadre de son marché.
L'appartenance à l'entreprise en charge de l'exécution de son marché d'informer le maître d'ouvrage et l'architecte de toutes contributions éventuelles dans les pièces écrites, qu'elles soient soumises, ou modifications qui s'avèrent nécessaires à la parfaite exécution des ouvrages et équipements dans le respect des normes et règles en vigueur.



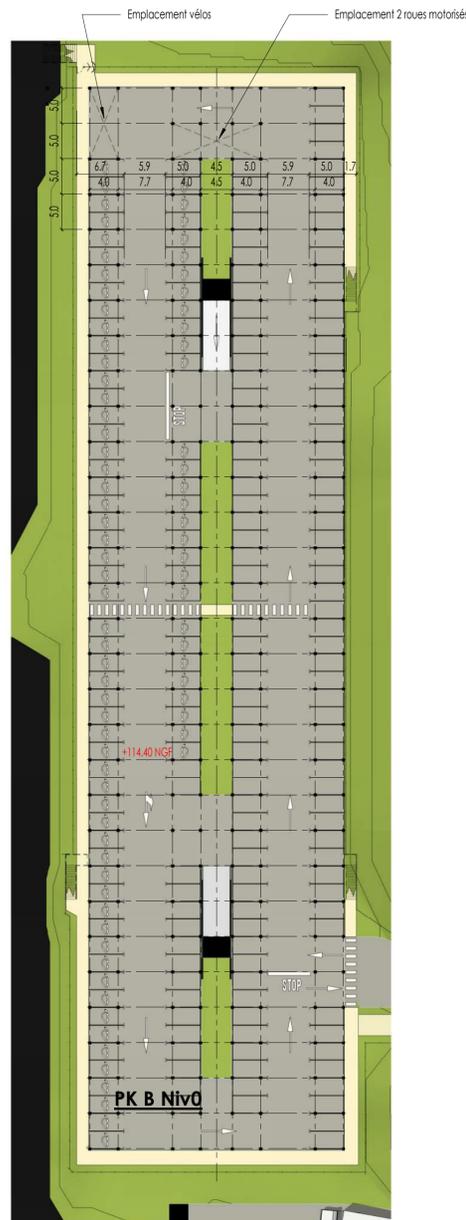
MATRE D'OUVRAGE: L'EUROPEENNE Rue du MOULIN 80850 - BERTEAUCOURT-LES-DAMES T. 03 03 84 54 94		ARCHITECTE: A26 GL 155 Bis, rue de VAUGIRARD 75015 - PARIS T. 01 47 70 75 52 80	
CONCEPTION-REALISATION: AXESS GRANDS PROJETS AXESS Grands Projets 8, rue Henri Rochefort 75017 - Paris Tel. +33 (0)1 12 99 69 33		BET ENVIRONNEMENT: B27 SDE 827 SDE 19 Bis, avenue Léon Gambetta 92120 MONTROUGE Tel. +33 (0)1 46 94 80 64	
PAYSAGISTE CONCEPTEUR: P.E.A.U. NEUVE Patricia MEILLER 21, rue Neuve 80000 - SOYECCOURT Tel. +33 (0)4 25 77 46 11		BET VED: EVA Rue du MOULIN 80850 - BERTEAUCOURT-LES-DAMES T. 02 22 52 77 49	

Conception: N.BAEHR Approuvé par: S.CONSENS

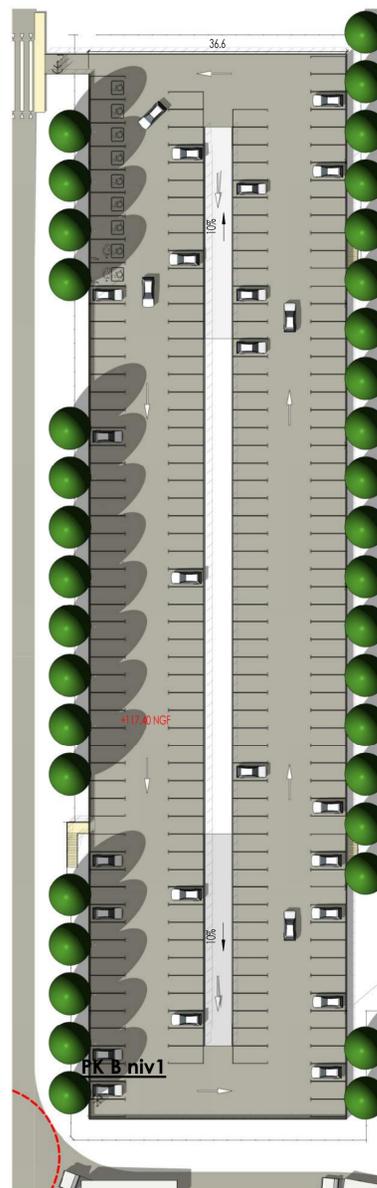
DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

BATIMENT B

ECHELLE: 1 : 200 DATE: 31/07/2023 FORMAT: A1+3 ANX B3
 1803 - A26-GL - ARC - PC - B - E



NOMBRE DES PLACES DE PARKING BATIMENT B		
Commentaires	Type	Nombre
BAT B	VL 2.5m x 5m	337
BAT B	VL PMR 3,3m x 5m	7
BAT B	VL PMR 3,3m x 5m électrique	2
BAT B	VL électrique pré-équipée 2.5m x 5m	84
BAT B		430
BAT B		430



Propriété intellectuelle.
L'article L111-1 du Code de Propriété Intellectuelle pose pour principe que l'architecte «... jouit sur [son] œuvre, du seul fait de sa création, d'un droit de propriété incorporelle exclusif et opposable à tous » qui comporte « des attributs d'ordre intellectuel et moral ainsi que des attributs d'ordre patrimonial ».
L'article L650-2 du Code du Patrimoine stipule que « Le nom de l'architecte autour du projet architectural d'un bâtiment et la date d'achèvement de l'ouvrage sont apposés sur l'une de ses façades extérieures ».

Responsabilité de l'architecte.
La responsabilité de l'architecte ne peut être recherchée que dans les limites de la mission que le maître d'ouvrage choisit de lui confier.

Dossier de demande d'autorisation d'urbanisme.
Les documents plans et pièces écrites élaborés dans le cadre d'un dossier de demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, permis de démolir, permis d'aménager...) le sont dans ce seul cadre réglementaire et ne sauraient engager la responsabilité de l'architecte par l'utilisation qu'il en serait fait pour quelque autre usage.

Dossier d'appel d'offre et marchés de travaux.
Les documents plans et pièces écrites élaborés dans le cadre de dossier d'appel d'offre ou marchés de travaux le sont dans ce seul cadre et ne sont fournis qu'à titre indicatif. Ils ne sauraient remplacer les plans d'exécution (pour visa du maître d'œuvre d'exécution et approbation du bureau de contrôle) à la charge de l'entreprise dans le cadre de son marché.
Il appartient à l'entreprise en charge de l'exécution de son marché d'informer le maître d'ouvrage et l'architecte de toutes contradictions éventuelles dans les pièces écrites qui lui sont soumises, ou modifications qui s'avèreraient selon elle nécessaires à la parfaite exécution des ouvrages et équipements dans le respect des normes et règles en vigueur.

LE BOSQUEL A16 PROJET DE PARC LOGISTIQUE 80160 - LE BOSQUEL



<p>MAITRE D'OUVRAGE :</p> <p>L'EUROPEENNE Rue du MOULIN 80850 - BERTEAUCOURT-LES-DAMES T: 06 83 84 34 94</p>	<p>ARCHITECTE :</p> <p>A26 GL A26 GL 165 bis, rue de VAUGIRARD 75007 PARIS T: 09 70 75 2 80</p>
<p>CONCEPTION-REALISATION :</p> <p>AXESS GRANDS PROJETS AXESS Grands Projets 8, rue Henri Rochefort 75017 - Paris Tel. +33 (0)1 12 99 69 33</p>	<p>BET ENVIRONNEMENT :</p> <p>B27 SDE B27 SDE 19 Bis ave Léon Gambetta 92120 MONTROUGE Tel. +33 (0)1 46 94 80 64</p>
<p>PAYSAGISTE CONCEPTEUR :</p> <p>P.E.A.U. NEUVE Patrick MERLIER 21, rue Neuve 80200 - SOYECCOURT Tel. +33 (0)6 25 77 46 11</p>	<p>BET VRD :</p> <p>EVA EVA Rue du MOULIN 80850 - BERTEAUCOURT-LES-DAMES T: 02 22 52 79 49</p>

Conception: N.BAEHR Approuvé par: S.ONSES

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PLANS DU PARKING SILO BATIMENT B

ECHELLE : 1 : 500	DATE : 16/10/2023	FORMAT : A1	ANX B4
1803 - A26-GL - ARC - PC		E	

PLAN DE SECURITE MEZZANINES BAT C



- LEGENDE DES PORTES PIETONS COUPE-FEU**
- PORTE CF 1h - E140
 - PORTE CF 2h - E120
 - PORTE CF 4h - E120

- LEGENDE DE SECURITE INCENDIE**
- Mur coupe-feu REI 60
 - Mur coupe-feu REI 120
 - Mur coupe-feu REI 240
 - Escalier thermique REI 120
 - limite de cantons de désenfumage surface < 160 m² sq - L max < 60 m

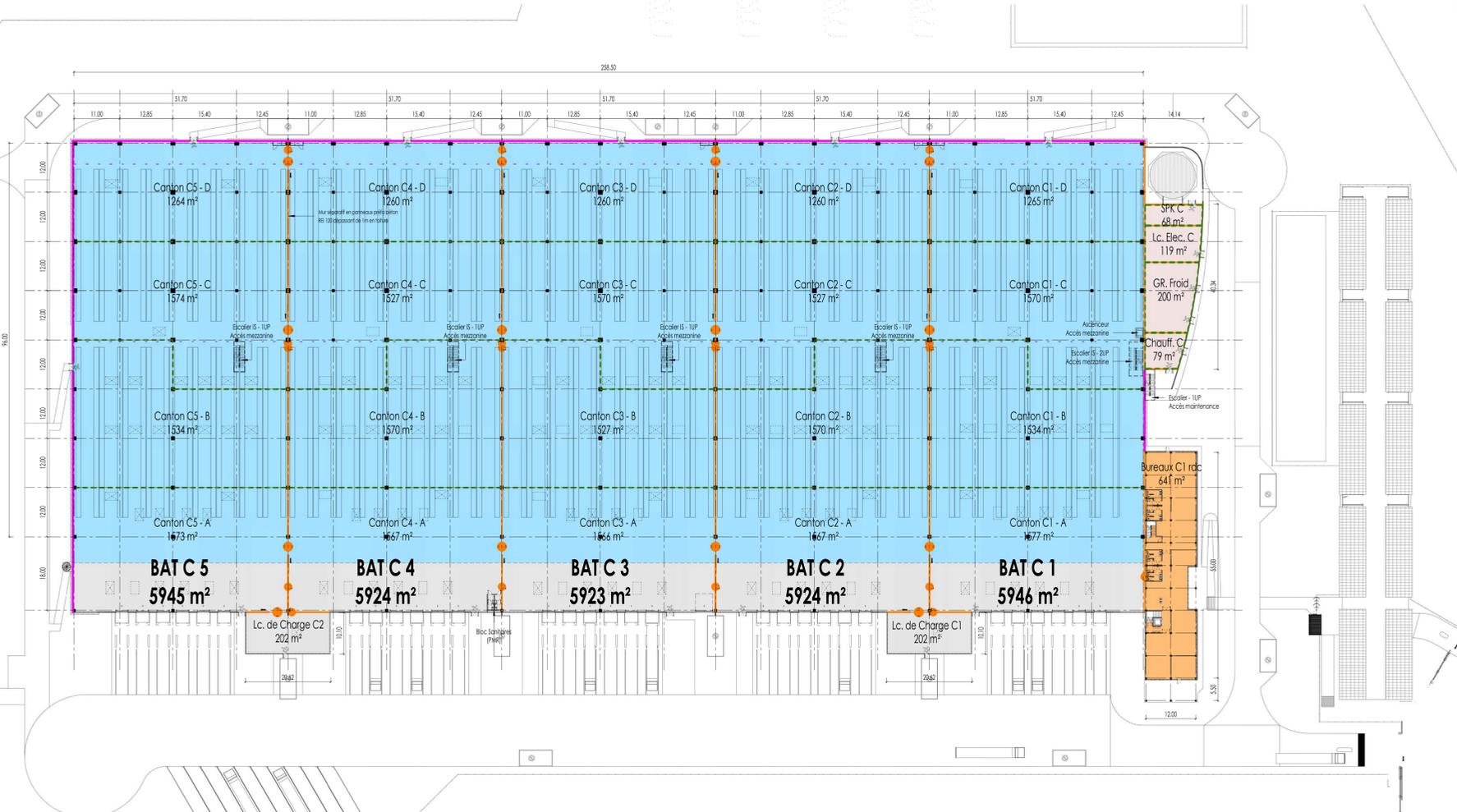
Porte de contrôle sprinkler / Porte RIA issue de secours

- ☐ Lanterneau fixe d'éclairage naturel entrepôt. Dimensions 200 x 300 sq
- ☐ Lanterneau de désenfumage. Dimensions 200 x 300 sq - SUE 442 m²

GENEC Dispositif d'évacuation naturelle des fumées et chaleur. Commande d'ouverture et fermeture lanterneaux de désenfumage par commandes à cartouches CO₂.

Zone de rétention des eaux d'extinction

- Surface plancher
- Bureaux
 - Entrepôt
 - Locaux techniques



PLAN DE SECURITE RDC BAT C

Propriété intellectuelle.
L'architecte s'engage à garantir l'originalité de son œuvre et à protéger son droit de propriété intellectuelle. Toute réutilisation non autorisée de son œuvre est formellement interdite.

Responsabilité de l'architecte.
L'architecte ne peut être recherché que dans les limites de sa mission que le maître d'ouvrage choisit de lui confier.

Dossier de demande d'autorisation d'urbanisme.
Les documents plans et coupes sont établis dans le cadre d'un dossier de demande d'autorisation d'urbanisme soumis aux autorités compétentes. L'architecte ne peut être tenu responsable de l'absence de conformité de son œuvre avec les prescriptions de l'urbanisme.

Dossier d'opération d'offre et marché de travaux.
Les documents plans et coupes sont établis dans le cadre d'un dossier d'opération d'offre et marché de travaux soumis au maître d'ouvrage. L'architecte ne peut être tenu responsable de l'absence de conformité de son œuvre avec les prescriptions de l'opération d'offre et marché de travaux.

Responsabilité de l'architecte.
L'architecte ne peut être recherché que dans les limites de sa mission que le maître d'ouvrage choisit de lui confier.

LE BOSQUEL A16 PROJET DE PARC LOGISTIQUE 80160 - LE BOSQUEL



MAITRE D'OUVRAGE : L'EUROPEENNE Rue du MOULIN 80050 - BERTEAUCOURT-LES-DAMES T. 06 85 84 54 94	ARCHITECTE : A26 GL 165 bis, rue de VAUGIRARD 75015 - PARIS T. 01 46 79 52 80
CONCEPTION-REALISATION : AXESS AXESS Grands Projets 8, rue Henri Rochefort 75017 - Paris Tel. +33 (0)1 12 99 69 33	BET ENVIRONNEMENT : B27 SDE 827 SDE 19, rue Léon Gambetta 97130 MONTROUZE Tel. +33 (0)1 46 94 82 64
PAYSAGISTE CONCEPTEUR : P.E.A.U. NEUVE PIERRE MERIER 21, rue Neuve 80000 - SOYE-COURT Tel. +33 (0)3 25 77 46 11	BET VID : EVA Rue du MOULIN 80850 - BERTEAUCOURT-LES-DAMES T. 02 22 52 79 49

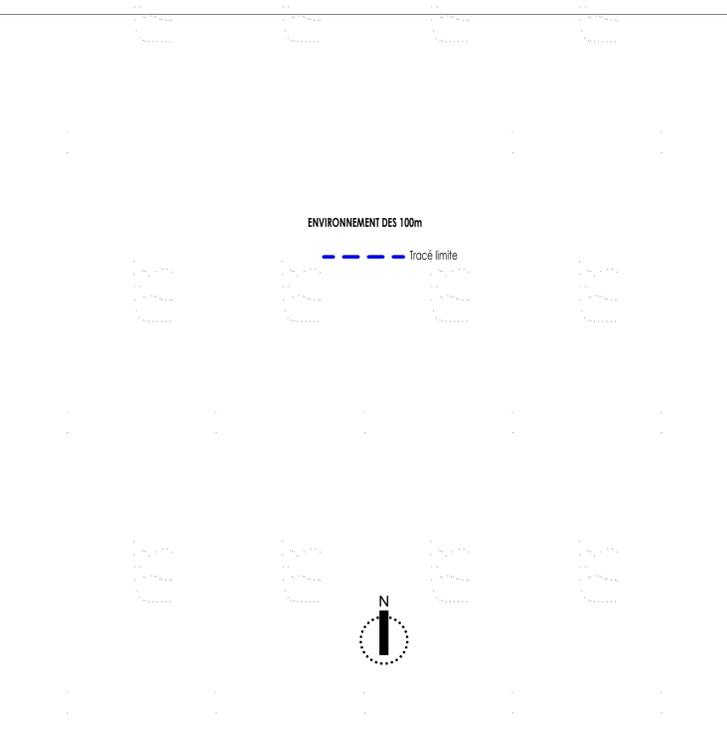
Conception: N.BAEHR Approuvé par: S.ONSES

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PLANS DE SECURITE INCENDIE
BATIMENT C

ECHELLE : 1 : 500 DATE : 31/07/2023 FORMAT : A0 ANX C1

1803 - A26-GL - ARC - PC - ENT - E



ENVIRONNEMENT DES 100m
 --- Tracé limite



Propriété intellectuelle.
 L'article L111-1 du Code de Propriété Intellectuelle pose pour principe que l'architecte «... jouit sur [son] œuvre, du seul fait de sa création, d'un droit de propriété incorporelle exclusif et opposable à tous » qui comporte « des attributs d'ordre intellectuel et moral ainsi que des attributs d'ordre patrimonial ».
 L'article L650-2 du Code du Patrimoine stipule que « Le nom de l'architecte autour du projet architectural d'un bâtiment et la date d'achèvement de l'ouvrage sont apposés sur l'une de ses façades extérieures ».

Responsabilité de l'architecte.
 La responsabilité de l'architecte ne peut être recherchée que dans les limites de la mission que le maître d'ouvrage choisit de lui confier.

Dossier de demande d'autorisation d'urbanisme.
 Les documents plans et pièces écrites élaborés dans le cadre d'un dossier de demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, permis de démolir, permis d'aménager...) le sont dans ce seul cadre réglementaire et ne sauraient engager la responsabilité de l'architecte par l'utilisation qu'il en serait fait pour quelque autre usage.

Dossier d'appel d'offre et marchés de travaux.
 Les documents plans et pièces écrites élaborés dans le cadre de dossier d'appel d'offre ou marchés de travaux le sont dans ce seul cadre et ne sont fournis qu'à titre indicatif. Ils ne sauraient remplacer les plans d'exécution (pour visa du maître d'œuvre d'exécution et approbation du bureau de contrôle) à la charge de l'entreprise dans le cadre de son marché.
 Il appartient à l'entreprise en charge de l'exécution de son marché d'informer le maître d'ouvrage et l'architecte de toutes contradictions éventuelles dans les pièces écrites qui lui sont soumises, ou modifications qui s'avèreraient selon elle nécessaires à la parfaite exécution des ouvrages et équipements dans le respect des normes et règles en vigueur.

LE BOSQUEL A16

PROJET DE PARC LOGISTIQUE

80160 - LE BOSQUEL



<p>MAITRE D'OUVRAGE :</p> <p>OBG L'EUROPEENNE Rue du MOULIN 80850 - BERTEAUCOURT-LES-DAMES T: 06 83 84 34 94</p>	<p>ARCHITECTE :</p> <p>A26^{GL} B. A26 GL 165 bis, rue de VAUGIRARD 75015 - PARIS T: 09 70 75 52 80</p>
<p>CONCEPTION-REALISATION :</p> <p>AXESS GRANDS PROJETS AXESS Grands Projets 8, rue Henri Rochefort 75017 - Paris Tel. +33 (0)1 12 99 69 33</p>	<p>BET ENVIRONNEMENT :</p> <p>B27^{SDE} B27 SDE 19 Bis ave Léon Gambetta 92120 MONTROUGE Tel. +33 (0)1 46 94 80 64</p>
<p>PAYSAGISTE CONCEPTEUR :</p> <p>P.E.A.U. NEUVE Patrick MERLIER 21, rue Neuve 80200 - SOYECOURT Tel. +33 (0)6 25 77 46 11</p>	<p>BET VRD :</p> <p>EVA EVIA Rue du MOULIN 80850 - BERTEAUCOURT-LES-DAMES T: 02 22 52 79 49</p>

Conception: Auteur Approuvé par: Approbateur

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PLAN DES ABORDS, RAYON 200m

ECHELLE: Comme indiqué	DATE: 31/07/2023	FORMAT: A1	ICPE 01
1803 - A26-GL - ARC - PC - ENT - E			

PLAN AU 1/10 000



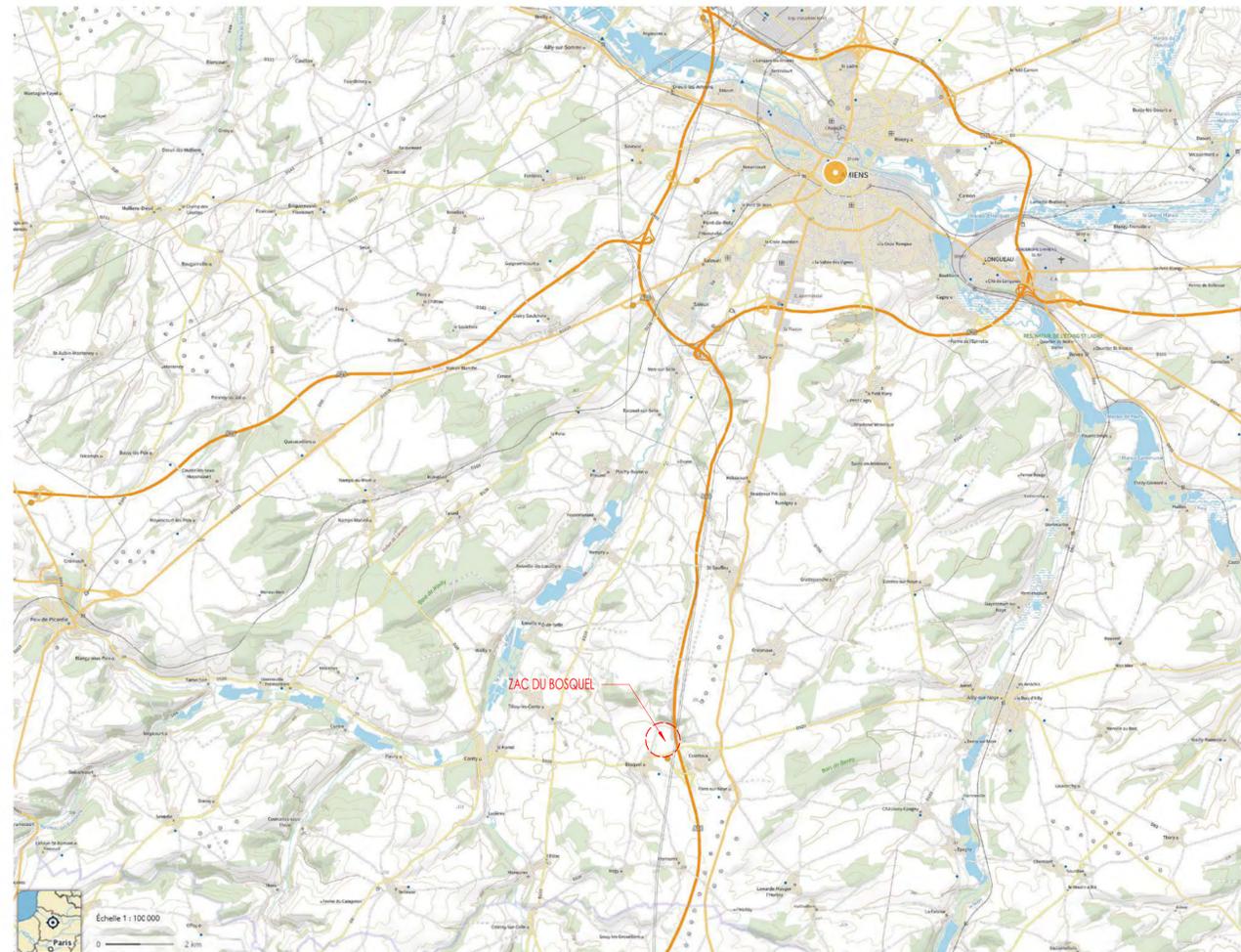
Propriété intellectuelle.
L'article L111-1 du Code de Propriété Intellectuelle pose pour principe que l'architecte «... jouit sur [son] œuvre, du seul fait de sa création, d'un droit de propriété incorporelle exclusif et opposable à tous » qui comporte « des attributs d'ordre intellectuel et moral ainsi que des attributs d'ordre patrimonial ».
L'article L650-2 du Code du Patrimoine stipule que « Le nom de l'architecte autour du projet architectural d'un bâtiment et la date d'achèvement de l'ouvrage sont apposés sur l'une de ses façades extérieures ».

Responsabilité de l'architecte.
La responsabilité de l'architecte ne peut être recherchée que dans les limites de la mission que le maître d'ouvrage choisit de lui confier.

Dossier de demande d'autorisation d'urbanisme.
Les documents plans et pièces écrites élaborés dans le cadre d'un dossier de demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, permis de démolir, permis d'aménager...) le sont dans ce seul cadre réglementaire et ne sauraient engager la responsabilité de l'architecte par l'utilisation qu'il en serait fait pour quelque autre usage.

Dossier d'appel d'offre et marchés de travaux.
Les documents plans et pièces écrites élaborés dans le cadre de dossier d'appel d'offre ou marchés de travaux le sont dans ce seul cadre et ne sont fournis qu'à titre indicatif. Ils ne sauraient remplacer les plans d'exécution (pour visa du maître d'œuvre d'exécution et approbation du bureau de contrôle) à la charge de l'entreprise dans le cadre de son marché.
Il appartient à l'entreprise en charge de l'exécution de son marché d'informer le maître d'ouvrage et l'architecte de toutes contradictions éventuelles dans les pièces écrites qui lui sont soumises, ou modifications qui s'avèreraient selon elle nécessaires à la parfaite exécution des ouvrages et équipements dans le respect des normes et règles en vigueur.

PLAN AU 1/100 000



LE BOSQUEL A16

PROJET DE PARC LOGISTIQUE

80160 - LE BOSQUEL

<p>MAITRE D'OUVRAGE :</p> <p>OB L'EUROPEENNE Rue du MOULIN 80850 - BERTEAUCOURT-LES-DAMES T: 06 83 84 34 94</p>	<p>ARCHITECTE :</p> <p>A26 ^{GL} BR. A26 GL 165 bis, rue de VAUGIRARD 75015 - PARIS T: 09 70 75 52 80</p>
<p>CONCEPTION-REALISATION :</p> <p>AXESS ^{GRANDS PROJETS 8, rue Henri Rochefort 75017 - Paris Tel. +33 (0)1 12 99 69 33}</p>	<p>BET ENVIRONNEMENT :</p> <p>B27 ^{SDE} B27 SDE 19 Bis ave Léon Gambetta 92120 MONTROUGE Tel. +33 (0)1 46 94 80 64</p>
<p>PAYSAGISTE CONCEPTEUR :</p> <p>P.E.A.U. NEUVE Patrick MERLIER 21, rue Neuve 80200 - SOYECCOURT Tel. +33 (0)6 25 77 46 11</p>	<p>BET VRD :</p> <p>EVA EVA Rue du MOULIN 80850 - BERTEAUCOURT-LES-DAMES T: 02 22 52 79 49</p>
<p>Conception: Auteur Approuvé par: Approuvateur</p>	
<p>DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE</p>	
<p>PLAN DE SITUATION</p>	
<p>ECHELLE : 1 : 10000</p>	<p>DATE : 31/05/2022</p>
<p>FORMAT : A1</p>	<p>PC1</p>
<p>1803 - A26-GL - ARC - PC</p>	



Détail des arbres de haute fût		
Commentaires du type	Description	Nombre
Hauteur 3-6m à terme	Arbre de berge de bassin d'infiltration (Fraxino de saule, Chêne, Saule)	74
Hauteur 5m à terme	Pil-vivier pommier, prunier, cerisier, pommier	87
Hauteur 6-12m à terme	Carrure arborée (Chêne, Hêtre, Tilleul, érable)	166
Hauteur 10-20m à terme	Arbre en bouquet (merisier, châtaignier, hêtre, chêne)	241
Hauteur 12-15m à terme	Arbre d'alignement (Hêtre, Chêne, érable, merisier, châtaignier)	43
Hauteur 15-20m à terme	Arbre d'alignement (Hêtre, Chêne, érable, merisier, châtaignier)	49
Hauteur 15-20m à terme	Arbre isolé ou en bouquet (Hêtre, merisier, érable, hêtre, chêne, merisier, châtaignier)	342
Arbre de haute fût		1000

NOMBRE DES PLACES DE STATIONNEMENT		
Description	Commentaires	Nombre
Parking VL	BAT A	148
Parking VL	BAT B	420
Parking VL	BAT C	90
Parking VL	POSTE DE GARDE	5
		663

SURFACE DES LOTS	
Nom	Surface
BAT A	16293 m²
BAT B	10223 m²
BAT C	7203 m²
ESPACES COMMUNS	7674 m²

Propriété intellectuelle:
L'Office I111 du Code de Propriété Intellectuelle pose pour principe que l'architecte... peut sur son œuvre, du seul fait de sa création, d'un droit de propriété intellectuelle...
Responsabilité de l'architecte:
Le responsable de l'architecte ne peut être rattaché que, dans les limites de sa mission que le maître d'ouvrage choisit de lui confier.
Double de demande d'autorisation d'urbanisme:
Les documents dans ce dossier sont déposés dans le cadre d'une double demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, permis de démolir, permis d'aménager...)
Dossier d'impact d'infrastructures de transport:
Le dossier d'impact d'infrastructures de transport... doit être déposé en parallèle de la demande d'autorisation d'urbanisme...
Impact d'infrastructures de transport:
L'impact d'infrastructures de transport... doit être évalué dans le cadre de la demande d'autorisation d'urbanisme...
Impact d'infrastructures de transport:
L'impact d'infrastructures de transport... doit être évalué dans le cadre de la demande d'autorisation d'urbanisme...

LE BOSQUEL A16 PROJET DE PARC LOGISTIQUE 80160 - LE BOSQUEL



MAÎTRE D'OUVRAGE: L'EUROPÉENNE Rue du MOULIN 80200 - SOYECOURT T: 04 83 84 54 94	ARCHITECTE: A26 GL 143 Rue de VAISSARD 80200 - SOYECOURT T: 04 83 84 54 94
CONCEPTION-REALISATION: AXESS ANSS Grand-Mont 8, rue Henri Rochefort 75017 - Paris Tel: +33 (0)1 12 99 49 33	SET ENVIRONNEMENT: B27 SDE 827 Rue 19 Bis avenue Léon Gambetta 92220 ANNEBOIS-LEZ Tel: +33 (0)1 46 94 80 64
FASISTAGE CONCEPTEUR: PIERRE MERLIER 21, rue de la 80200 - SOYECOURT Tel: +33 (0)6 25 77 46 11	SET VID: EVA Rue du MOULIN 80200 - SOYECOURT Tel: +33 (0)6 25 77 46 11
P.E.A.U. NEUVE	CONCEPTION: N.BAEHR

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

**PLAN MASSE
ESPACES VERTS**

ECHELLE: 1 : 1000 DATE: 16/10/2023 FORMAT: A0+1 PC-21

1803 - A26-GL - ARC - PC - E



Propriété Intellectuelle:
L'Office 1111 du Code de Propriété Intellectuelle pose pour principe que l'architecte... peut sur son œuvre, du seul fait de sa création, d'un droit de propriété intellectuelle...
Responsabilité de l'architecte:
Le responsable de l'architecte ne peut être rattaché que, dans les limites de sa mission que le maître d'ouvrage choisit de lui confier.
Double de données et d'urbanisme:
Les données dans ce plan sont destinées à être utilisées dans le cadre d'un dossier de demande d'autorisation d'urbanisme...
Dossier d'acceptation d'offres et marchés de travaux:
Les documents dans ce plan sont destinés à être utilisés dans le cadre de dossier d'acceptation d'offres et marchés de travaux...
Équipement:
L'architecte est en charge de l'établissement de son marché d'équipement...
Équipement:
L'architecte est en charge de l'établissement de son marché d'équipement...
Équipement:
L'architecte est en charge de l'établissement de son marché d'équipement...

LE BOSQUEL A16
PROJET DE PARC LOGISTIQUE
80160 - LE BOSQUEL



MAÎTRE D'OUVRAGE: L'EUROPÉENNE Rue du MOULIN 80200 - SOYECOURT T. 04 83 84 54 94	ARCHITECTE: A26 GL A26 GL 165 Rue de VAUGRAND 78100 - ST-GERMAIN T. 01 30 75 75 00
CONCEPTION-REALISATION: AXESS AXESS Grand Nord 8, rue Henri Rochefort 78117 - Paris Tel. +33 (0)1 12 99 49 33	SET ENVIRONNEMENT: B27 SDE B27 SDE 19 Bis avenue Léon Gambetta 92100 ANTOINERECUL Tel. +33 (0)1 46 84 80 64
FATISAGISTE CONCEPTUE: PIERRE MERLIER 21, rue HENRI 80200 - SOYECOURT Tel. +33 (0)6 25 77 46 11	SET VID: EVIA 10, rue MOULIN 80200 - SOYECOURT Tel. +33 (0)6 25 77 46 11

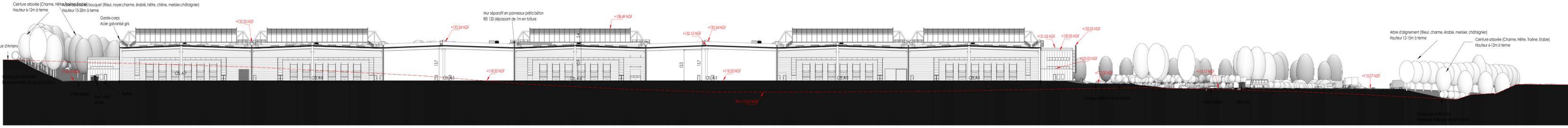
Conception: N.BAEHR Approuvé par: S.ONSES

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

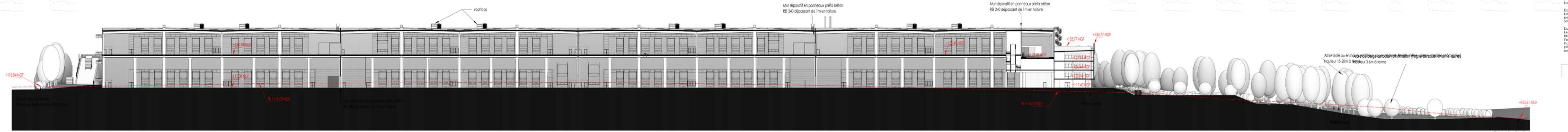
PLAN DES PI
PLAN GENERAL

ECHELLE: 1 : 1000 DATE: 16/10/2023 FORMAT: A0+1 AD-1 PC-23

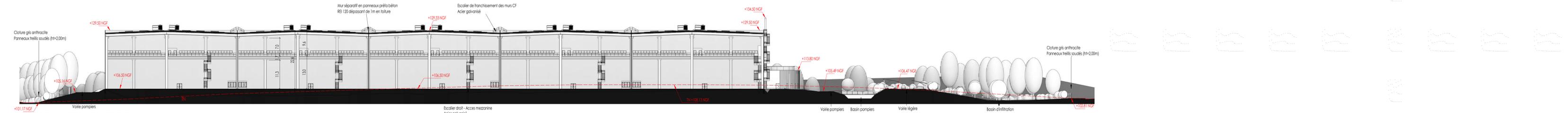
1803 - A26-GL - ARC - PC - E



COUPE TRANSVERSALE BATIMENT A



COUPE TRANSVERSALE BATIMENT B



COUPE TRANSVERSALE BATIMENT C

Propriété intellectuelle.
L'Article 1111 du Code de Propriété Intellectuelle pose pour principe que l'architecte «... peut sur son œuvre, du seul fait de sa création, d'un droit de propriété incorporelle exclusif et opposable à tous qui comprend « des attributs d'ordre intellectuel et moral ainsi que des attributs d'ordre patrimonial... ».
L'Article 1655 du Code de Procédure Civile que le nom de l'architecte ouvrier du projet architectural d'un bâtiment et la date d'établissement de l'ouvrage sont apposés sur l'une de ses façades extérieures.»

Responsabilité de l'architecte.
La responsabilité de l'architecte ne peut être recherchée que dans les limites de la mission que le maître d'ouvrage choisit de lui confier.
Dossier de demande d'autorisation d'urbanisme.
Les documents plans et pièces écrites élaborés dans le cadre d'un dossier de demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, permis de démolir, permis d'aménager...) le sont dans ce seul cadre réglementaire et ne sauraient engager la responsabilité de l'architecte pour l'utilisation qu'il en serait fait pour quelque autre usage.
Dossier d'appel d'offre et marché de travaux.
Les documents plans et pièces écrites élaborées dans le cadre de dossier d'appel d'offre ou marché de travaux le sont dans ce seul cadre et ne sont fournis qu'à l'indicateur. Ils ne sauraient remplacer les plans d'exécution (pour visa du maître d'œuvre d'exécution et approbation du bureau de contrôle) à la charge de l'entreprise dans le cadre de son marché.
L'architecte n'est en charge de l'exécution de son marché d'ouvrage et l'architecte de toutes contributions éventuelles dans les plans, notes, ou livraisons, ou modifications qui l'ont été nécessaires à la parfaite exécution des ouvrages et équipements dans le respect des normes et règles en vigueur.

LE BOSQUEL A16
PROJET DE PARC LOGISTIQUE
80160 - LE BOSQUEL



MAÎTRE D'OUVRAGE: L'EUROPEENNE Rue du MOULIN 80850 - BERTEAUCOURT-LES-DAMES T. 03 33 84 54 94	ARCHITECTE: A26 GL 155 Bis, Rue de VAUGIRARD 75015 - PARIS T. 09 70 75 52 80
CONCEPTION-REALISATION: AXESS GRANDS PROJETS 8, rue Henri Rochefort 75017 - Paris Tel. +33 (0)1 12 99 69 33	BET ENVIRONNEMENT: B27 SDE 19 Bis, avenue Léon Gambetta 92120 MONTROUGE Tel. +33 (0)1 46 94 80 64
PAYSAGISTE CONCEPTEUR: Patricia MEULIER 21, rue Neuve 80000 - SOYECCOURT Tel. +33 (0)4 25 77 46 11	BET VID: EVA Rue du MOULIN 80850 - BERTEAUCOURT-LES-DAMES T. 02 22 52 77 49

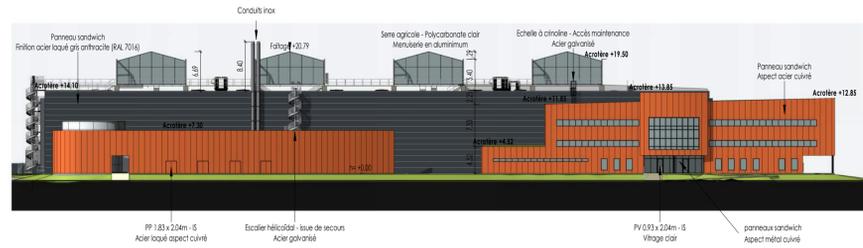
Conception: N.BAEHR Approuvé par: S.ONSES

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PLAN DES COUPES EST-OUEST

ECHELLE: 1 : 500 DATE: 31/07/2023 FORMAT: A1+3 PC3-2

1803 - A26-GL - ARC - PC - ACT - E



FACADE EST A



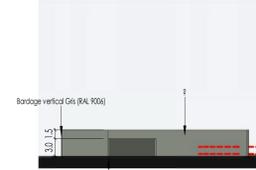
FACADE EST A1



FACADE NORD A1



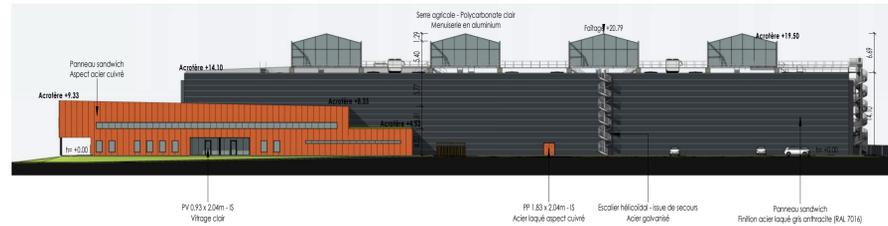
FACADE OUEST A1



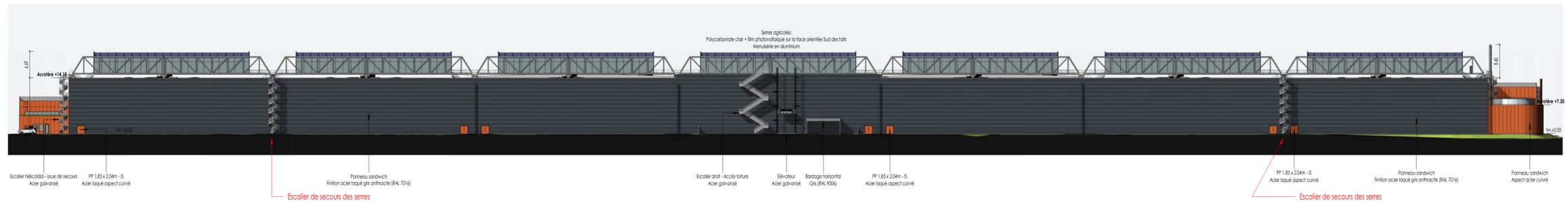
FACADE SUD A1



FACADE NORD A



FACADE OUEST A



FACADE SUD A

Propriété intellectuelle.
L'architecte s'inscrit dans le cadre de la propriété intellectuelle pour garantir que l'architecte et/ou son œuvre, du seul fait de sa création, d'un droit de propriété incorporelle exclusif et opposable à tous qui comporte « des attributs d'ordre intellectuel et moral ainsi que des attributs d'ordre patrimonial ».
L'article 1852 du Code de Commerce stipule que « Le nom de l'architecte auteur du projet architectural d'un bâtiment et la date d'achèvement de l'ouvrage sont apposés sur l'une de ses façades extérieures ».

Responsabilité de l'architecte.
La responsabilité de l'architecte ne peut être recherchée que dans les limites de la mission que le maître d'ouvrage choisit de lui confier.

Dossier de demande d'autorisation d'urbanisme.
Les documents plans et pièces écrites élaborés dans le cadre d'un dossier de demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, permis de démolir, permis d'aménager...) sont dans ce seul cadre réglementaire et ne sauraient engager la responsabilité de l'architecte par l'utilisation qu'il en serait fait pour quelque autre usage.

Dossier d'appel d'offre et marchés de travaux.
Les documents plans et pièces écrites élaborés dans le cadre de dossier d'appel d'offre ou marchés de travaux sont dans ce seul cadre et ne sont fournis qu'à titre indicatif. Ils ne sauraient remplacer les plans d'exécution pour visa du maître d'œuvre d'exécution et approbation du bureau de contrôle à la charge de l'entreprise dans le cadre de son marché.
Il appartient à l'entreprise en charge de l'exécution de son marché d'informer le maître d'ouvrage et l'architecte de toutes contradictions éventuelles, dans les pièces écrites, qui lui sont soumises, ou modifications qui s'opéreraient selon elle, nécessaires à la parfaite exécution des ouvrages et équipements dans le respect des normes et règles en vigueur.

LE BOSQUEL A16
PROJET DE PARC LOGISTIQUE
80160 - LE BOSQUEL



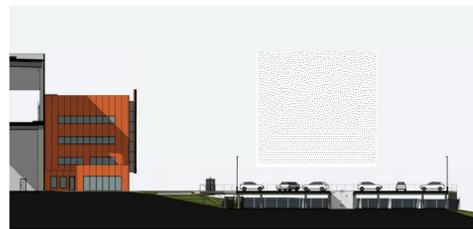
MAITRE D'OUVRAGE : Rue du MOULIN 80550 - BERTEAUCOURT-LES-DAMES T: 06 83 84 34 94	ARCHITECTE : A26 ^{GL} B. A26 GL 165 bis, rue de VAUGIRARD 75015 - PARIS T: 09 70 75 52 80
CONCEPTION-REALISATION : AXESS Grands Projets 8, rue Henri Rochefort 75017 - Paris Tel: +33 (0)1 12 99 69 33	BET ENVIRONNEMENT : B27 ^{SDE} SDE B27 827 SDE 19 Bis ave Léon Gambetta 92120 MONTROUGE Tel: +33 (0)1 46 94 80 44
PAYSAGISTE CONCEPTEUR : P.E.A.U. NEUVE Patrick MERLIER 21, rue Neuve 80200 - SOIRECOURT Tel: +33 (0)6 25 77 46 11	BET VRD : EVIA Rue du MOULIN 80850 - BERTEAUCOURT-LES-DAMES T: 02 22 52 79 49

Conception: N.BAEHR Approuvé par: S.ONSES

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

**PLAN DES FACADES
BATIMENT A**

ECHELLE : 1 : 500	DATE : 31/07/2023	FORMAT : A1+2	PC5 F-A
1803 - A26-GL - ARC - PC - A - E			



ELEVATION BUREAUX SUD



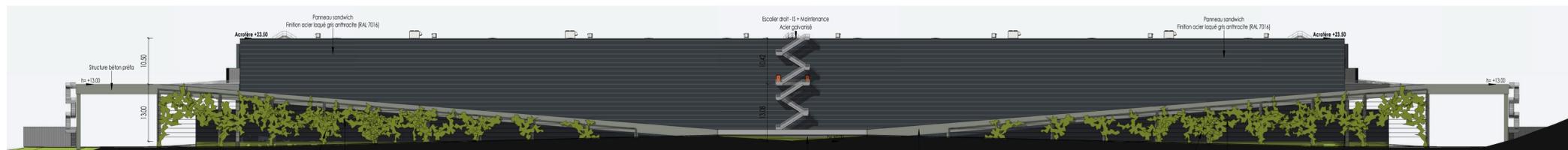
ELEVATION BUREAUX NORD



FACADE EST B



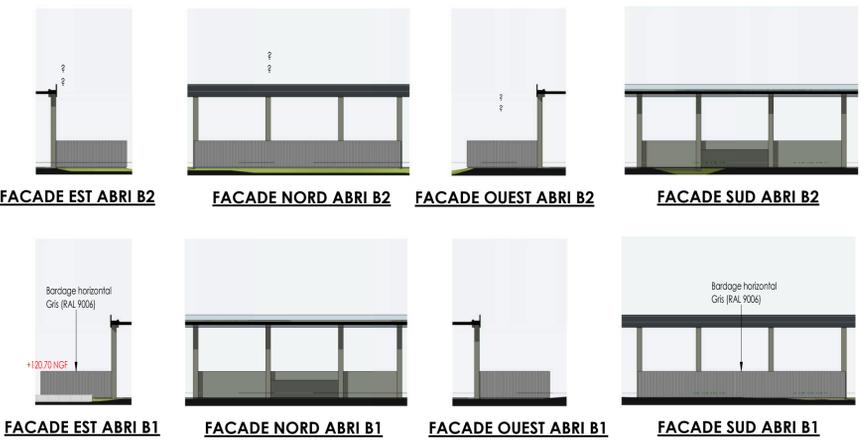
FACADE NORD B



FACADE OUEST B



FACADE SUD B



FACADE EST ABRI B1, FACADE NORD ABRI B1, FACADE OUEST ABRI B1, FACADE SUD ABRI B1

Propriété intellectuelle.
L'article 1111-1 du Code de Propriété Intellectuelle pose pour principe que l'architecte «... seul sur [son] œuvre, du seul fait de sa création, d'un droit de propriété incorporelle exclusif et opposable à tous » qui comporte « des attributs d'ordre intellectuel et moral ainsi que des attributs d'ordre patrimonial ».
L'article 1852 du Code du Patrimoine stipule que « Le nom de l'architecte auteur du projet architectural d'un bâtiment et la date d'achèvement de l'ouvrage sont apposés sur l'une de ses façades extérieures ».

Responsabilité de l'architecte.
La responsabilité de l'architecte ne peut être recherchée que dans les limites de la mission que le maître d'ouvrage choisit de lui confier.
Les documents plans et pièces écrites élaborés dans le cadre d'un dossier de demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, permis de démolir, permis d'aménager...) le sont dans ce seul cadre réglementaire et ne sauraient engager la responsabilité de l'architecte par l'utilisation qu'il en serait fait pour quelque autre usage.

Dossier d'appel d'offre et marchés de travaux.
Les documents plans et pièces écrites élaborés dans le cadre de dossier d'appel d'offre ou marchés de travaux le sont dans ce seul cadre et ne sont fournis qu'à titre indicatif. Ils ne sauraient remplacer les plans d'exécution pour visa du maître d'œuvre d'exécution et approbation du bureau de contrôle, à la charge de l'entreprise dans le cadre de son marché.
Il appartient à l'entreprise en charge de l'exécution de son marché d'informer le maître d'ouvrage et l'architecte de toutes contradictions éventuelles, dans les pièces écrites, qui lui sont soumises, ou modifications qui s'y opèrent selon elle, nécessaires à la parfaite exécution des ouvrages et équipements dans le respect des normes et règles en vigueur.

LE BOSQUEL A16
PROJET DE PARC LOGISTIQUE
80160 - LE BOSQUEL

MAITRE D'OUVRAGE : L'EUROPEENNE Rue du MOULIN 90500 - SORESCOURT T: 06 83 84 34 94	ARCHITECTE : A26 GL Rue du MOULIN 90500 - BERTEAUCOURT-LES-DAMES T: 06 83 84 34 94	CONCEPTION - REALISATION : AXESS GRANDS PROJETS AXESS Grands Projets 8, rue Henri Rochefort 75017 - Paris Tel: +33 (0)1 12 99 49 33	BET ENVIRONNEMENT : B27 SDE 827 SDE 19 Bis ave Léon Gambetta 92120 MONTROUGE Tel: +33 (0)1 46 94 80 44
PAYSAGISTE CONCEPTEUR : P.E.A.U. NEUVE Patrick MERLIER 21, rue Neuve 80200 - SORESCOURT Tel: +33 (0)6 25 77 46 11	BET VRD : EVA Rue du MOULIN 90500 - BERTEAUCOURT-LES-DAMES T: 02 22 52 79 49		

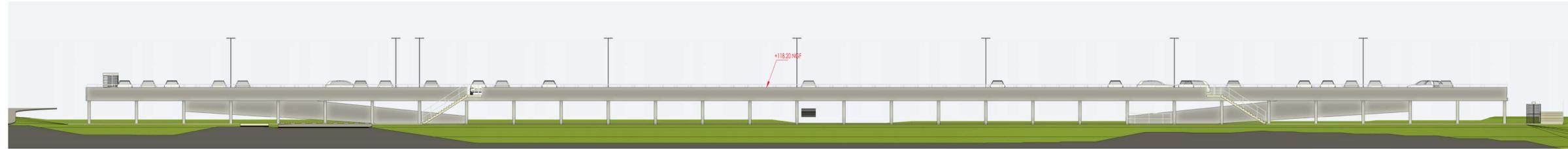
Conception: N.BAEHR Approuvé par: S.ONSES

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PLAN DES FACADES BATIMENT
BATIMENT B

ECHELLE: 1 : 500 DATE: 31/07/2023 FORMAT: A1+2 PC5 F-B1

1803 - A26-GL - ARC - PC - B - E



FACADE EST PARKING SILO



FACADE NORD PARKING SILO



FACADE OUEST PARKING SILO



FACADE SUD PARKING SILO

Propriété intellectuelle.
L'article L1111 du Code de Propriété Intellectuelle pose pour principe que l'architecte «... seul ou [son] œuvre, du seul fait de sa création, d'un droit de propriété incorporelle exclusif et opposable à tous » qui comporte « des attributs d'ordre intellectuel et moral ainsi que des attributs d'ordre patrimonial ».
L'article L652 du Code de Patrimoine Immobilier pose que « Le nom de l'architecte auteur du projet architectural d'un bâtiment et la date d'achèvement de l'ouvrage sont apposés sur l'une de ses façades extérieures ».

Responsabilité de l'architecte.
La responsabilité de l'architecte ne peut être recherchée que dans les limites de la mission que le maître d'ouvrage choisit de lui confier.

Dossier de demande d'autorisation d'urbanisme.
Les documents plans et pièces écrites élaborés dans le cadre d'un dossier de demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, permis de démolir, permis d'aménager...) sont dans ce seul cadre réglementaire et ne sauraient engager la responsabilité de l'architecte par l'utilisation qu'il en serait fait pour quelque autre usage.

Dossier d'appel d'offre et marchés de travaux.
Les documents plans et pièces écrites élaborés dans le cadre de dossier d'appel d'offre ou marchés de travaux sont dans ce seul cadre et ne sont fournis qu'à titre indicatif. Ils ne sauraient remplacer les plans d'exécution pour visa du maître d'œuvre d'exécution et approbation du bureau de contrôle à la charge de l'entreprise dans le cadre de son marché.
Il appartient à l'entreprise en charge de l'exécution de son marché d'informer le maître d'ouvrage et l'architecte de toutes contradictions éventuelles, dans les pièces écrites, qui lui sont soumises, ou modifications qui s'opéreraient selon elle, nécessaires à la parfaite exécution des ouvrages et équipements dans le respect des normes et règles en vigueur.

LE BOSQUEL A16
PROJET DE PARC LOGISTIQUE
80160 - LE BOSQUEL



MAITRE D'OUVRAGE : Rue du MOULIN 80550 - BERTEAUCOURT-LES-DAMES T: 06 83 84 34 94	ARCHITECTE : A26 ^{GL} B. A26 GL 165 bis, rue de VAUGIRARD 75015 - PARIS T: 09 70 75 52 80
CONCEPTION-REALISATION : AXESS Grands Projets 8, rue Henri Rochefort 75017 - Paris Tel: +33 (0)1 12 99 69 33	BET ENVIRONNEMENT : B27 ^{SDE} B27 SDE 19 Bis ave Léon Gambetta 92120 MONTROUGE Tel: +33 (0)1 46 94 80 64
PAYSAGISTE CONCEPTEUR : P.E.A.U. NEUVE Patrick MERLIER 21, rue Neuve 80200 - SOITECOURT Tel: +33 (0)6 25 77 46 11	BET VRD : EVIA Rue du MOULIN 80550 - BERTEAUCOURT-LES-DAMES T: 02 22 52 79 49

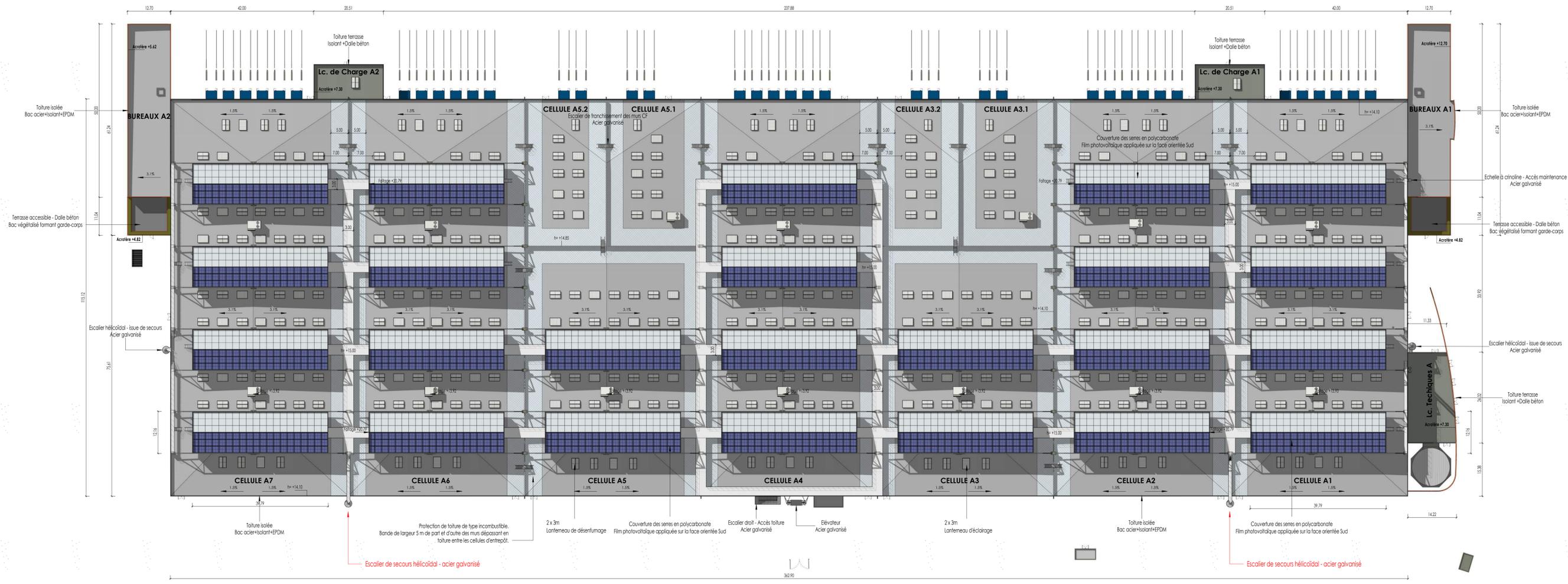
Conception: N BAEHR Approuvé par: Approbateur

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PLAN DES FACADES PARKING SILO
PARKING SILO

ECHELLE : 1 : 200	DATE : 31/07/2023	FORMAT : A1+2	PC5 F-B2
1803 - A26-GL - ARC - PC - B - E			

Surfaces des toitures BAT A		
Type	Commentaires	Surface
ARC_TOI 150mm_Boc acier isolant EPDM	BATIMENT A	26 m²
ARC_TOI 230mm_Boc acier isolant EPDM	BATIMENT A	4045 m²
ARC_TOI ABR_Boc acier EPDM	BATIMENT A	332 m²
ARC_TOI Bande MO_ ep10mm	BATIMENT A	6383 m²
ARC_TOI L CHARGE_Isolant Dalle béton	BATIMENT A	1413 m²
		5637 m²



Propriété intellectuelle.
L'article L1111 du Code de Propriété Intellectuelle pose pour principe que l'architecte «... (est) sur (son) œuvre, du seul fait de sa création, d'un droit de propriété incorporelle exclusif et opposable à tous » qui comporte « des attributs d'ordre intellectuel et moral ainsi que des attributs d'ordre patrimonial ».
L'article L652 du Code de l'Urbanisme stipule que « Le nom de l'architecte auteur du projet architectural d'un bâtiment et la date d'achèvement de l'ouvrage sont apposés sur l'une de ses façades extérieures ».

Responsabilité de l'architecte.
La responsabilité de l'architecte ne peut être recherchée que dans les limites de la mission que le maître d'ouvrage choisit de lui confier.
Dossier de demande d'autorisation d'urbanisme.
Les documents plans et pièces écrites élaborés dans le cadre d'un dossier de demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, permis de démolir, permis d'aménager...) sont dans ce seul cadre réglementaire et ne sauraient engager la responsabilité de l'architecte par l'utilisation qu'il en serait fait pour quelque autre usage.

Dossier d'appel d'offre et marchés de travaux.
Les documents plans et pièces écrites élaborés dans le cadre de dossier d'appel d'offre ou marchés de travaux sont dans ce seul cadre et ne sont fournis qu'à titre indicatif. Ils ne sauraient remplacer les plans d'exécution pour visa du maître d'œuvre d'exécution et approbation du bureau de contrôle à la charge de l'entreprise dans le cadre de son marché.
Il appartient à l'entreprise en charge de l'exécution de son marché d'informer le maître d'ouvrage et l'architecte de toutes contradictions éventuelles, dans les pièces écrites, qui lui sont soumises, ou modifications qui s'y opèrent selon elle, nécessaires à la parfaite exécution des ouvrages et équipements dans le respect des normes et règles en vigueur.

LE BOSQUEL A16

PROJET DE PARC LOGISTIQUE

80160 - LE BOSQUEL



MAITRE D'OUVRAGE : Rue du MOULIN 80500 - SOIRECOURT-LES-DAMES T: 06 83 84 34 94	ARCHITECTE : A26 GL B. 426 CL 165 bis, rue de VAUGIRARD 75015 - PARIS T: 09 70 75 52 80
CONCEPTION-REALISATION : AXESS GRANDS PROJETS AXESS Grands Projets 8, rue Henri Rochefort 75017 - Paris Tel: +33 (0)1 12 99 49 33	BET ENVIRONNEMENT : B27 SDE 827 SDE 19 Bis, avenue Léon Gambetta 92120 MONTROUGE Tel: +33 (0)1 46 94 80 64
PAYSAGISTE CONCEPTEUR : P.E.A.U. NEUVE Patrick MERLIER 21, rue Neuve 80200 - SOIRECOURT Tel: +33 (0)6 25 77 46 11	BET VRD : EVIA Rue du MOULIN 80500 - SOIRECOURT-LES-DAMES T: 02 22 52 79 49

Conception: N.BAEHR Approuvé par: S.ONSES

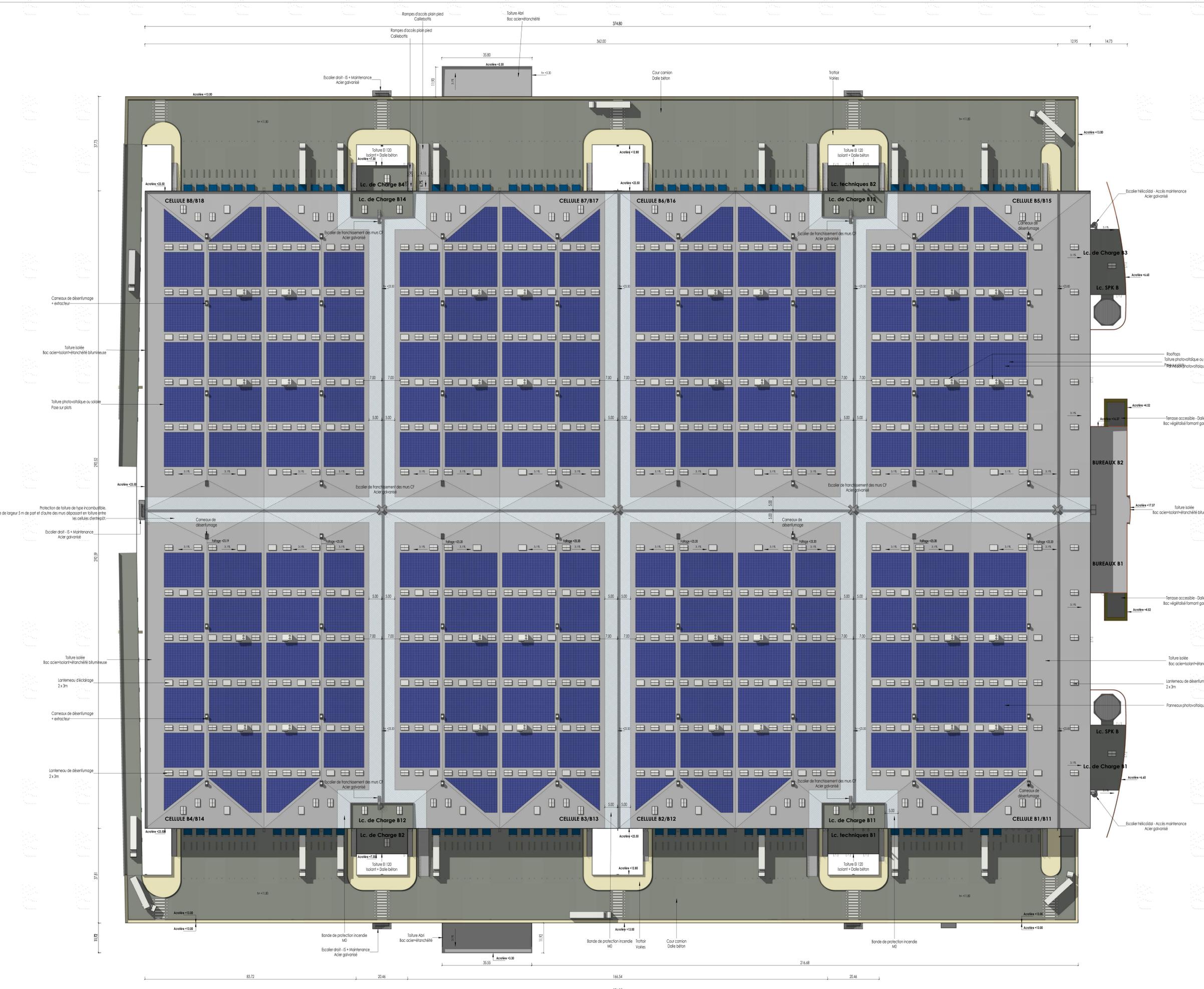
DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PLAN DES TOITURES

BATIMENT A

ECHELLE :	1 : 500	DATE :	31/07/2023	FORMAT :	A1+2
1803 - A26-GL - ARC - PC - A - E					

PC5 T-A



Surfaces des toitures BAt B

Type	Commentaires	Surface
ARC TOI 230mm (Bac acier isolant EPDM)	BATIMENT B	9243 m²
ARC TOI ABR (Bac acier EPDM)	BATIMENT B	823 m²
ARC TOI Bande MO ep 10mm	BATIMENT B	1198 m²
ARC TOI CHARGE (Bac Dalle béton)	BATIMENT B	1768 m²
ARC TOI Toiture photovoltaïque	BATIMENT B	4183 m²

Propriété intellectuelle.
L'architecte n'est pas responsable de la conception de l'ouvrage. Il n'est pas responsable de la conception de l'ouvrage. Il n'est pas responsable de la conception de l'ouvrage.

Responsabilité de l'architecte.
L'architecte ne peut être recherché que dans les limites de la mission que le maître d'ouvrage a choisie de lui confier.

Données de demande d'autorisation d'urbanisme.
Les documents plans et coupes sont établis dans le cadre d'un dossier de demande d'autorisation d'urbanisme soumis en préfecture. Ils ne sont pas destinés à être utilisés en tant que tels. Ils ne sont pas destinés à être utilisés en tant que tels.

Données d'usage et d'entretien de l'ouvrage.
Les documents plans et coupes sont établis dans le cadre d'un dossier de demande d'autorisation d'urbanisme soumis en préfecture. Ils ne sont pas destinés à être utilisés en tant que tels. Ils ne sont pas destinés à être utilisés en tant que tels.



MATRE D'OUVRAGE:
L'EUROPEENNE
Rue du MOULIN
92000 - BERTEAUCOURT-LES-DAMES
T. 06 85 84 54 94

ARCHITECTE:
A26 GL
165 bis, rue de VAUGRARD
75015 - PARIS
T. 06 85 84 54 94

CONCEPTION-REALISATION:
AXESS Grands Projets
8, rue Pierre Rochefort
75017 - Paris
Tél. +33 (0)1 12 99 69 33

SET ENVIRONNEMENT:
SDE
827 SDE
19 bis, rue Léon Gambetta
92120 MONTRUCQUE
Tel. +33 (0)1 46 94 80 64

PAYSAGISTE CONCEPTEUR:
P.E.A.U. NEUVE
PARK MERIER
21, rue Néveve
80200 - SVECOURT
Tél. +33 (0)3 25 77 46 11

SET VID:
EVA
Rue du MOULIN
92000 - BERTEAUCOURT-LES-DAMES
T. 02 22 52 79 49

Conception: N.BAEHR Approuvé par: S.ONSES

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PLAN DES TOITURES
BATIMENT B

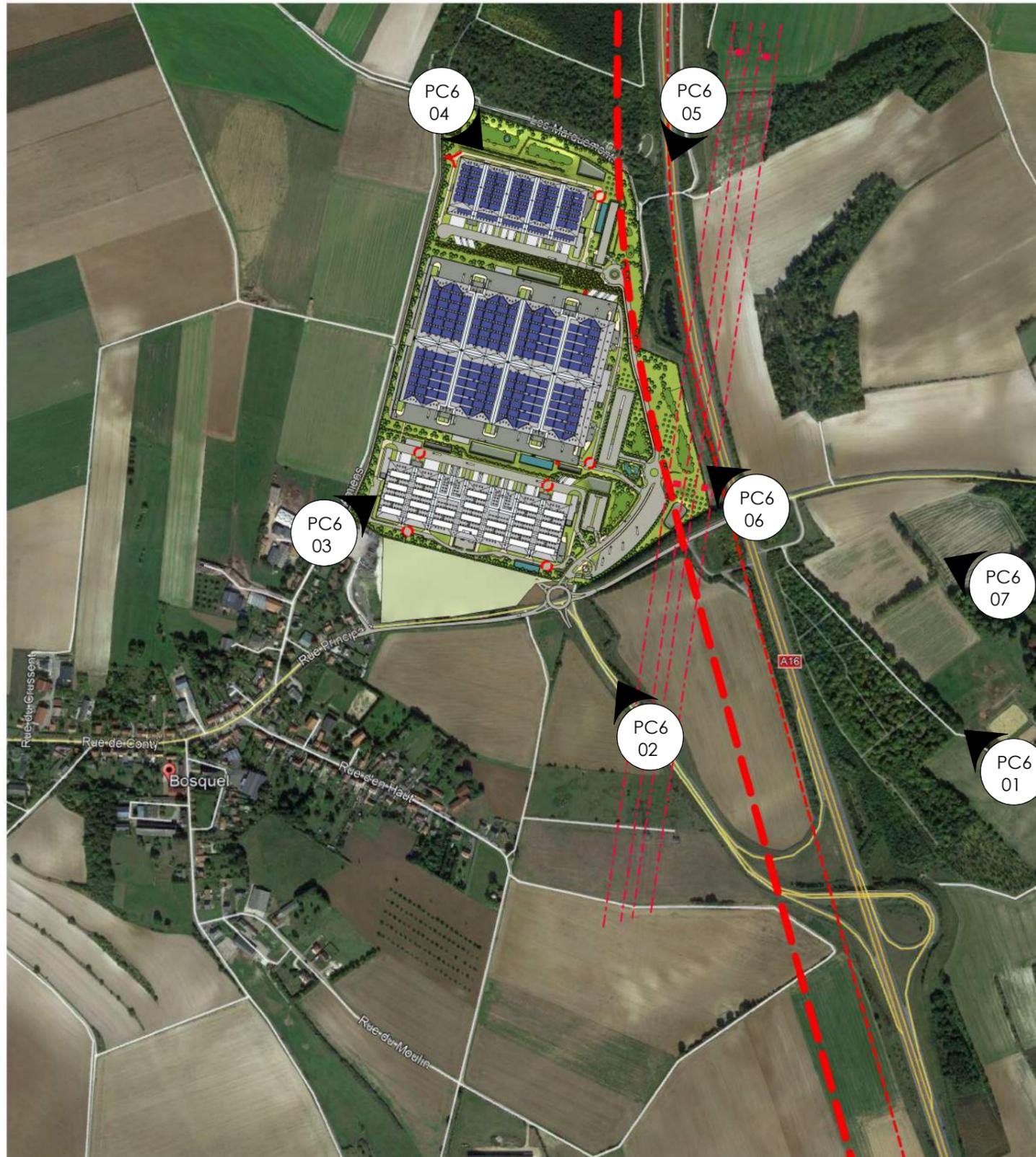
ECHELLE: 1:500 DATE: 31/07/2023 FORMAT: A0 PC5-T-B

1803 - A26-GL - ARC - PC - B - E

LE BOSQUEL A16

PROJET DE PARC LOGISTIQUE

80160 - LE BOSQUEL



PLAN DE REPERAGE DES PERSPECTIVES

MAITRE D'OUVRAGE :

L'EUROPEENNE
 Rue du MOULIN
 80850 - BERTEAUCOURT-LES-DAMES
 T: 06 83 84 54 94

ARCHITECTE :

A26^{GL} **BR.**
 A26 GL
 165 bis, rue de VAUGIRARD
 75015 - PARIS
 T: 09 70 75 52 80

CONCEPTION-REALISATION :

AXESS
 GRANDS PROJETS

AXESS Grands Projets
 8, rue Henri Rochefort
 75017 - Paris
 Tel. +33 (0)1 12 99 69 33

BET ENVIRONNEMENT :

B27^{SDE}
 B27 SDE
 19 Bis ave Léon Gambetta
 92120 MONTROUGE
 Tel. +33 (0)1 46 94 80 64

PAYSAGISTE CONCEPTEUR:

P.E.A.U. NEUVE

Patrick MERLIER
 21, rue Neuve
 80200 - SOYECOURT
 Tel. +33 (0)6 25 77 46 11

BET VRD :

EVI
 Ingénierie V.R.D.
 EVIA
 Rue du MOULIN
 80850 - BERTEAUCOURT-LES-DAMES
 T: 02 22 52 79 49

Conception: N.BAEHR

Approuvé par: S.ONSES

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

INSERTION PAYSAGERE

ECHELLE :	1 : 10000	DATE :	31/07/2023	FORMAT :	A3	PC6										
N° Affaire	1803	Emetteur	A26-GL	Lot	ARC		Phase	PC	Bâtiment	A	Nature	-	Niveau	-	Indice	E



CONCEPTEUR-CONSTRUCTEUR :



LE BOSQUEL A16

PC6-01 VUE ARIENNE

N° AFFAIRE :

1803

PHASE :

PC

DATE :

31/07/2023

ECHELLE :

INDICE :

E

N° PLAN :

PC6-1

ARCHITECTE :



A26 GL
165 bis, RUE DE VAUGIRARD
75015 - PARIS
T: 09 70 75 52 80



CONCEPTEUR-CONSTRUCTEUR :



LE BOSQUEL A16

PC6-02 VUE DEPUIS LA SORTIE DU PEAGE

N° AFFAIRE :

1803

PHASE :

PC

DATE :

31/07/2023

ECHELLE :

INDICE :

E

N° PLAN :

PC6-2

ARCHITECTE :



A26 GL
165 bis, RUE DE VAUGIRARD
75015 - PARIS
T: 09 70 75 52 80



CONCEPTEUR-CONSTRUCTEUR :



LE BOSQUEL A16

PC6-03 VUE DEPUIS LE HAUT DE LA RUE D'AMIENS

N° AFFAIRE :

1803

PHASE :

PC

DATE :

31/07/2023

ECHELLE :

INDICE :

E

N° PLAN :

PC6-3

ARCHITECTE :



A26 GL
165 bis, RUE DE VAUGIRARD
75015 - PARIS
T: 09 70 75 52 80



CONCEPTEUR-CONSTRUCTEUR :



LE BOSQUEL A16

PC6-04 VUE DEPUIS LE BAS DE LA RUE D'AMIENS

N° AFFAIRE :

1803

PHASE :

PC

DATE :

31/07/2023

ECHELLE :

INDICE :

E

N° PLAN :

PC6-4

ARCHITECTE :



A26 GL
165 bis, RUE DE VAUGIRARD
75015 - PARIS
T: 09 70 75 52 80



CONCEPTEUR-CONSTRUCTEUR :



LE BOSQUEL A16

PC6-05 VUE DEPUIS L'AUTOROUTE A16 EN DIRECTION DE PARIS

N° AFFAIRE :

1803

PHASE :

PC

DATE :

31/07/2023

ECHELLE :

INDICE :

E

N° PLAN :

PC6-5

ARCHITECTE :



A26 GL
165 bis, RUE DE VAUGIRARD
75015 - PARIS
T: 09 70 75 52 80



CONCEPTEUR-CONSTRUCTEUR :



LE BOSQUEL A16

PC6-06 VUE DE L'AUTOROUTE EN DIRECTION D'AMIENS

N° AFFAIRE :

1803

PHASE :

PC

DATE :

31/07/2023

ECHELLE :

INDICE :

E

N° PLAN :

PC6-6

ARCHITECTE :



A26 GL
165 bis, RUE DE VAUGIRARD
75015 - PARIS
T: 09 70 75 52 80



CONCEPTEUR-CONSTRUCTEUR :



LE BOSQUEL A16

PC6-07 VUE DEPUIS L'ESPLANADE DU CHATEAU D'ESSERTEAUX

N° AFFAIRE :

1803

PHASE :

PC

DATE :

31/07/2023

ECHELLE :

INDICE :

E

N° PLAN :

PC6-7

ARCHITECTE :



A26 GL
165 bis, RUE DE VAUGIRARD
75015 - PARIS
T: 09 70 75 52 80